Les Frères de Saint-Jean

Les Frères de Saint-Jean, fondés en 1975, puis les Sœurs contemplatives de Saint-Jean en 1982, et les Sœurs apostoliques de Saint-Jean en 1984, forment la Famille Saint-Jean. Ces trois congrégations religieuses partagent une histoire et une spiritualité communes, tout en ayant des fonctionnements juridiquement distincts.

Les Frères de Saint-Jean ont été fondés en 1975 par le dominicain Marie-Dominique Philippe. Durant 30 années, celui-ci exerce une influence considérable sur la communauté : il en est le fondateur, mais également le prieur général durant presque 20 ans, ainsi que le principal enseignant en philosophie et en théologie et formateur des frères ; il est surtout leur modèle spirituel, figure de sainteté en toutes choses, à tel point qu'il est surnommé « le Père ».

Des alertes anciennes

Dès les années 1990, des familles et d'anciens membres commencent à alerter sur l'emprise du fondateur et sur le fonctionnement de la communauté. Plusieurs associations font état de préoccupations concernant les difficultés rencontrées par certains membres pour quitter la communauté, des phénomènes d'isolement, de dépendance. Certains critiquent le recrutement de trop jeunes frères sans le discernement requis par l'Église, et l'absence de formation en dehors de l'unique Marie-Dominique Philippe.

On relève également un gouvernement défaillant, un manque de suivi dans l'accompagnement des frères, une défiance à l'égard de l'Église hiérarchique, une confusion entre for interne et for externe, ainsi qu'une compréhension défigurée et permissive de la « miséricorde ».

La doctrine de « l'amour d'amitié » au cœur des dérives

Au cœur des dérives des Frères de Saint-Jean se trouve notamment l'enseignement de Marie-Dominique Philippe sur « l'amour d'amitié », notion empruntée à saint Thomas d'Aquin, mais développée et interprétée par lui d'une manière qui a profondément brouillé les frontières entre charité fraternelle, relations dans l'accompagnement spirituel, exercice de l'autorité, amour spirituel, attachement

affectif et intimité corporelle. Marie-Dominique Philippe développe également une « théologie mystique » qui prolonge dans la vie spirituelle sa vision particulière des relations entre les personnes.

Dans les faits, cet enseignement a servi à justifier des gestes et des comportements contraires à la chasteté, voire des agressions sexuelles, en leur donnant une apparence de légitimité spirituelle. Cette justification n'était pas publique ou officielle, mais les enquêtes ont montré que les victimes rapportaient des paroles et des argumentations analogues chez leurs agresseurs, qu'il s'agisse de Marie-Dominique Philippe ou d'autres prêtres. L’emprise du fondateur a permis que ses propres dérives imprègnent les fonctionnements de la congrégation, les rapports entre les frères, les rapports des frères avec les sœurs.

Les conséquences humaines de ces dérives ont été particulièrement graves : agressions et violences sexuelles, emprise psychologique, souffrances psychiques profondes, dépressions, idées suicidaires et, dans certains cas, suicides. Les témoignages recueillis font état de parcours de vie durablement brisés.

Les conséquences spirituelles sont tout aussi graves : perte de confiance en Dieu, parfois impossibilité de prier, rejet de la foi et rejet de l'Église.

Les violences sexuelles commises par le fondateur

Au cours des années 1990, les premières sœurs de Saint-Jean quittent leur communauté en dénonçant les agressions sexuelles et les viols que le fondateur leur a fait subir. Pourtant, le silence institutionnel demeure, et les obsèques de Marie-Dominique Philippe sont célébrées en 2006 dans la primatiale de Lyon, avec les honneurs réservés à une grande personnalité, voire à un saint.

C’est alors que d’autres témoignages concernant son comportement à l'égard de femmes qu'il accompagnait spirituellement parviennent aux autorités ecclésiales. En 2013, le prieur général des Frères de Saint-Jean, frère Thomas Joachim, rend officiellement publiques des informations faisant état de témoignages convergents et crédibles concernant des gestes contraires à la chasteté commis par le fondateur envers des femmes adultes qu'il accompagnait.

La même année, le chapitre général des Frères de Saint-Jean reconnaît également l'existence de graves manquements à la chasteté commis par des frères, notamment dans le cadre de relations d'accompagnement et de formation.

En 2019, le scandale éclate en France : de nouvelles révélations mettent au jour des agressions beaucoup plus nombreuses et graves que celles qui avaient été rendues publiques en 2013. Elles font également apparaître que les comportements de Marie-Dominique Philippe s'inscrivaient dans la continuité de faits déjà dénoncés dans les années 1950, qui avaient conduit à une condamnation ecclésiastique en 1957. Cette condamnation, soigneusement tenue secrète par l'Église, n’avait pas été suivie de mesures suffisamment efficaces pour prévenir de nouvelles violences. En dissimulant les faits qui lui avaient été reprochés, l'institution a permis à Marie-Dominique Philippe de poursuivre ses activités et de faire de nouvelles victimes.

L'intervention de l’Église et du Saint-Siège

Le 28 juin 2000, Mgr Raymond Séguy, évêque d'Autun, adresse aux Frères de Saint-Jean une monition canonique et pastorale. Il y relève de graves dysfonctionnements : épuisement de nombreux frères, obéissance aveugle à l'autorité, risques de contraintes psychologiques, affectives et spirituelles, formation décousue et incomplète. Il met également en garde contre certaines interprétations de l'« amour d'amitié » enseigné par Marie-Dominique Philippe. Il envisage même la possibilité d'une visite canonique de l'ensemble de l'institut. Ces alertes précoces ne seront pourtant suivies que de mesures limitées.

À partir de 2003, plusieurs évêques sont successivement chargés d'accompagner et de recadrer les communautés : Mgr Joseph Madec, puis Mgr Henri Brincard (pour les 3 congrégations), et enfin Mgr François Blondel, nommé commissaire en 2015. Leurs interventions portent notamment sur la gouvernance, la formation, l'unité de la Famille Saint-Jean et la réévaluation de l'enseignement du fondateur.

Dès 2015, les Frères mettent en place une commission SOS Abus, chargée de recueillir et d'examiner les témoignages d'abus. Celle-ci est progressivement ouverte à des membres extérieurs à la congrégation. Des procédures internes sont élaborées, une adresse de signalement est créée, des formations sont développées sur la prévention des abus, la vie affective et sexuelle et l'accompagnement spirituel. Ces dispositifs constituent une première réponse institutionnelle, mais leur mise en

place progressive ne met pas fin aux interrogations sur l'ampleur des dérives et sur les responsabilités engagées.

En juin 2016, le cardinal João Braz de Aviz, préfet de la Congrégation pour les religieux, adresse une lettre aux prieurs généraux de la Famille Saint-Jean. Il y relève des insuffisances dans le discernement des vocations et la formation des frères. Il demande notamment une clarification de l'enseignement de Marie-Dominique Philippe sur l'« amour d'amitié », un travail approfondi sur la chasteté, et sur les abus dans l'accompagnement spirituel. Tout en reconnaissant les efforts déjà engagés, le Saint-Siège appelle ainsi la Famille Saint-Jean à poursuivre les réformes.

En mars 2019, le documentaire d'Arte *Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église*, dans lequel Michèle-France Pesneau témoigne à visage découvert des violences sexuelles commises par les deux frères Philippe, provoque un véritable choc. Il lève le voile sur l'ampleur et la gravité des faits et suscite une profonde prise de conscience.

Lors du chapitre général de 2019, Mgr Carballo, secrétaire du dicastère pour les religieux à Rome, intervient et impose aux Frères de Saint-Jean de ne plus considérer Marie-Dominique Philippe comme une référence charismatique ni comme un modèle de vie religieuse, de retirer ses photographies, jusque-là omniprésentes dans les couvents, et de ne plus vendre ses ouvrages.

Le chapitre général demande alors une enquête approfondie sur les origines et les mécanismes des abus au sein de la Famille Saint-Jean. Ce travail aboutit à la publication, en juin 2023, du rapport *Comprendre et guérir – Origines et analyses des abus dans la Famille Saint-Jean*.

***L'Affaire*, de Tangi Cavalin**

En janvier 2023 paraît *L'Affaire Les dominicains face au scandale des frères Philippe*, fruit d'une enquête historique indépendante commandée par les dominicains de France. L'ouvrage retrace l'histoire des abus commis par Thomas et Marie-Dominique Philippe, leur ancienneté, les alertes et les sanctions ecclésiastiques prononcées dès les années 1950. Il examine les mécanismes institutionnels de silence et de dissimulation au sein de l'Église, qui ont empêché que

les faits soient connus et ont permis la poursuite des abus. Il inscrit ainsi le scandale de Saint-Jean dans une histoire institutionnelle beaucoup plus ancienne.

Comprendre et guérir

Avant de présenter *Comprendre et guérir*, quelques réserves peuvent être soulignées.

Son titre peut laisser penser que comprendre suffirait à guérir. Son indépendance pose aussi question : il a été piloté et rédigé par des frères de la communauté, avec des contributions extérieures. Le rapport tend en outre à présenter les abus comme une histoire révolue, comme si le travail était désormais accompli. Enfin, il n'interroge pas vraiment les conditions de vie actuelles des frères : leur santé physique et psychique, leur absence d'activité professionnelle pour certains, leur dépendance économique et plus largement ce que vivent aujourd'hui ceux qui restent dans les prieurés.

Toutefois, ce rapport de 800 pages constitue une importante base de travail. Il est le fruit de plus de trois années de recherches à partir des archives de la communauté et de nombreux témoignages, avec la participation d’experts extérieurs. La communauté a choisi de le rendre public en raison de la gravité des faits qui y sont exposés.

En voici les principaux apports.

Concernant Marie-Dominique Philippe, la commission identifie 24 femmes victimes de ses agressions, dont une mineure, tout en estimant que ce nombre pourrait être supérieur.

À l’échelle de la communauté, le rapport révèle l’ampleur des dérives et recense 72 frères ayant commis des abus sexuels, dont huit formateurs, et 167 victimes, principalement des femmes majeures, accompagnées spirituellement par des frères prêtres. Les faits décrits vont d’attouchements sexuels imposés à des viols. Ces chiffres sont probablement sous-estimés, comme le reconnaissent les auteurs du rapport.

L’un des apports majeurs du rapport est de mettre en évidence la dimension systémique des abus, en analysant les mécanismes institutionnels qui ont favorisé leur apparition, leur propagation et leur dissimulation. Il souligne notamment que

certaines conceptions de la paternité spirituelle et certains enseignements de Marie-Dominique Philippe ont pu favoriser des situations d'emprise et des abus spirituels, et contribuer à la banalisation ou à la justification des violences sexuelles.

Cette dimension systémique ne signifie pas pour autant que tous les frères aient adhéré à ces conceptions ou participé à ces abus. Tous ont néanmoins été immergés dans une même culture communautaire, profondément marquée par les enseignements de Marie-Dominique Philippe.

Plusieurs affaires ont donné lieu à des condamnations judiciaires, à des sanctions canoniques ou à des procédures de renvoi. D'autres enquêtes étaient encore en cours lors de la publication du rapport. Il convient de distinguer les faits établis par la justice, ceux établis par les enquêtes internes ou canoniques et ceux rapportés dans des témoignages ou des signalements n'ayant pas donné lieu à une décision judiciaire.

Un processus de réforme toujours en cours : des faits reconnus, des questions qui demeurent

Les Frères de Saint-Jean ont mis en place différentes mesures de prévention et de traitement des abus : cellule d'écoute, procédures internes, formation, commissions spécialisées et réformes de la gouvernance.

Cependant, dans quelle mesure ces réformes institutionnelles ont-elles permis de transformer en profondeur la culture communautaire et les modes de fonctionnement qui avaient favorisé les abus ?

Le recensement des violences sexuelles ne doit pas occulter les autres conséquences humaines des dysfonctionnements communautaires. Les témoignages font état de profondes souffrances psychiques, de dépressions, de tentatives de suicide et de suicides, parmi les membres et anciens membres de la Famille Saint-Jean.

La situation actuelle de nombreux frères vivant encore dans les prieurés mérite également d'être interrogée : leur santé physique et psychique, leur isolement, leur absence d'activité pastorale ou professionnelle pour certains, leur dépendance **économique, mais aussi leur liberté effective de construire un autre projet de vie.**

Quelles mesures ont été prises pour accompagner ces frères ?

Quel accompagnement est proposé à ceux qui ont quitté la communauté et qui demeurent profondément affectés par les années qu'ils y ont vécues ?

La reconnaissance des faits et la compréhension des mécanismes qui les ont rendus possibles ne constituent qu'une étape. Elles doivent se traduire par une transformation effective des modes de fonctionnement communautaires, une prise en compte des souffrances individuelles et un véritable travail de responsabilité et de réparation.

Sources principales

L'affaire

https://www.editionsducerf.fr/librairie/laffaire/

Comprendre et guérir

https://freres-saint-jean.org/2023/06/26/sortie-du-rapport-comprendre-et-guerir/

L'ombre de l'aigle Le Livre Noir de la Communauté Saint Jean

https://www.avref.fr/fichiers/Livre%20Noir%20St%20Jean%2014%20JANVIER%202021.pdf

Wiki

https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_Saint-Jean